



---

# *Avis d'audience*

---

Le 18 décembre 2014

Réf. 2014-H-111

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience au cours du mois de décembre pour étudier les demandes de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, de Bruce Power et d'Ontario Power Generation concernant la modification de leurs permis d'exploitation d'un réacteur de puissance.

Ces titulaires de permis demandent une modification administrative à leurs permis afin de remplacer la référence S-99, *Rapports à soumettre par les exploitants de centrales nucléaires* par la référence REGDOC-3.1.1, *Rapports à soumettre par les exploitants de centrales nucléaires*.

La Commission a déterminé qu'il n'était pas nécessaire de tenir une audience publique pour étudier ces demandes, car elles ne soulèvent aucune question en lien avec la santé, la sûreté ou la protection de l'environnement devant être examinée dans le contexte d'une audience publique. L'audience se déroulera donc par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et les demandeurs.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations à huis clos et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disponibilité du public.

Les mémoires qui seront présentés à l'audience ne sont pas disponibles sur le site Web de la CCSN. Pour les obtenir, il faut en faire la demande au Secrétariat, à l'adresse ci-dessous :

a/s de Julie Bouchard

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)